

charger de la dette entière de la Fabrique, montant à environ £85,000 et des intérêts à courir ; et considérant que les dits intérêts à courir durant le temps que le Séminaire mettrait à acquitter les capitaux, s'élèveraient à environ £15,000, il proposa au Séminaire de se charger, comme ci-dessus, des capitaux et intérêts à courir, moyennant une somme de £100,000, que la Fabrique s'obligerait de lui payer sans intérêt ; alors tous les revenus disponibles de la Fabrique auraient été payés annuellement au Séminaire jusqu'à l'entière extinction des £100,000, et par là, la Fabrique aurait éteint sa dette dans moins de cinquante années ;

Le Séminaire ne goûta pas cette proposition, objectant surtout une apparence de spéculation que cette transaction pourrait avoir aux yeux du public, et qui pourrait donner occasion à des réflexions défavorables.

60. Le Comité doit observer que sur les £27,343:5¼ qui figurent dans le tableau comme portant intérêt au Séminaire, il y a une somme de £10,953:5¼ appartenant en propre au Séminaire (le reste provient d'argent emprunté dont le Séminaire paie lui-même l'intérêt aux prêteurs).

Dans une réunion du Comité qui eut lieu dans la Salle du Séminaire, dimanche, le 11 du mois d'Avril, Mr. Comte, au nom du Séminaire, a annoncé que les intérêts seraient remis sur ces £10,953:5¼, à compter du 1er Janvier dernier ; cet abandon des intérêts montant à £657:3:11, par an, fait cesser de suite le déficit qui a eu lieu jusqu'ici.

Dans la même assemblée, Mr. Comte proposa